

Titre d'emploi: Opérateur équipements légers (saisonnier)



OFFRE D'EMPLOI

Demande N°: 12084

Titre: Opérateur équipements légers (saisonnier)

Supérieur: Superviseur, Entretien des terrains YUL

Lieu de travail: Montréal- Trudeau

Statut: Indéterminé, temps plein

Groupe d'employés: assujetti à la convention du syndicat des employés des Aéroports de Montréal (C.S.D.)

Échelle salariale: Classe 2 + prime saisonnier

Date d'affichage du 10 septembre 2026

Saison hivernale de 18 semaines, banque de 720 heures garanties:

Période 1: 16 novembre 2026 au 21 mars 2027.

Période 2: 14 décembre 2026 au 17 avril 2027.

Motif de l'affichage: Remplacement

SOMMAIRE

Dans le cadre des activités de l'Aéroport international Montréal-Trudeau, le titulaire du poste doit opérer efficacement une variété d'équipements et véhicules nécessaires à l'exécution du programme de travail de sa section, afin d'assurer l'entretien des pistes, voies de circulation, terrains, clôtures, etc.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Opère divers équipements, outils et véhicules nécessaires à l'entretien hivernal des terrains de l'Aéroport international Montréal-Trudeau.
- Participe aux opérations d'enlèvement et de déblaiement de la neige et contrôle de la glace.
- Assiste à la préparation de divers travaux de réparation et d'entretien des surfaces tels le béton, l'asphalte et routes de gravier.
- Effectue des travaux nécessaires à l'installation, la réparation et l'entretien des enseignes et des clôtures de l'aéroport.
- Exécute diverses tâches manuelles.
- Effectue toute autre tâche connexe à la fonction.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Posséder un minimum d'une (1) à trois (3) années d'expérience pertinente à l'emploi.
- Maîtriser le français parlé et écrit.
- Posséder un permis de conduire Classe 3 valide.
- Posséder un certificat d'état civil et, si disponible, un passeport valide.
- Passer avec succès la cote d'enquête pour l'obtention du laissez-passer pour zones réglementées.
- Réussir avec succès les tests pour l'obtention d'un permis de circulation aéroportuaire AVOP type D et un certificat restreint de radiotéléphonie dans les soixante (60) jours de l'obtention du poste.
- Être en mesure d'opérer efficacement des véhicules tels que camion, épandeur, tracteur de ferme, etc.
- Connaissance des normes en matière de santé, sécurité et d'environnement en vigueur à l'aéroport.
- Contribuer à la réalisation des objectifs du groupe en faisant preuve de collaboration et respect.
- Avoir une facilité à communiquer, diffuser et expliquer les informations et détails concernant le travail.
- Être disponible à travailler sur des quarts de travail.

Ce concours est ouvert simultanément à l'interne et à l'externe; cependant, les candidatures provenant de l'interne seront traitées en priorité.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ADM. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.